

Questions orales

Poisson trop petit, équipement illicite, destruction systématique des stocks. . . quelle autre preuve faut-il au ministre? Pourquoi ne prend-il pas les mesures nécessaires pour contrôler les stocks frontaliers au nom de l'ensemble des nations civilisées?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, le problème n'a jamais été le manque de preuves concernant la surpêche pratiquée à l'extérieur de la zone des 200 milles.

Le problème, c'est que cette zone est considérée par le monde entier comme faisant partie des eaux internationales et qu'aucun État n'exerce un contrôle sur les pratiques de pêche qui s'y déroulent. Force nous est donc de mener une campagne de sensibilisation pour convaincre les pays qui ne pêchent pas comme il se doit de mettre un terme à ces activités illicites.

Je n'ai pas le temps de donner des précisions sur la campagne en cours, mais je puis affirmer, monsieur le Président, que nous enregistrons des progrès en ce sens et que, lors d'un récent voyage à Cuba et au Panama, nous avons obtenu des engagements fermes en faveur de notre campagne.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Le ministre n'ignore pas que ce ne sont ni Cuba ni Panama qui sont responsables du problème en question. Il sait en outre que le premier ministre a plié la semaine dernière devant la promesse insultante de la CEE de réduire son contingent.

Comment se fait-il qu'on n'ait pas expliqué au premier ministre, avant la réunion de la semaine dernière, que la CEE n'a pas de contingent là-bas et qu'il existe un moratoire de l'OPANO là-dessus depuis 1976?

Le ministre ne conviendra-t-il pas que, dans les entretiens qu'il a eus la semaine dernière, le premier ministre n'a absolument pas réussi à améliorer la situation de la surpêche et a peut-être même nui à la stratégie d'ensemble?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, les exagérations de l'opposition n'aideront certes pas à résoudre le problème de la surpêche ni à donner une bonne image du Canada aux pays avec lesquels nous devons négocier. Le député ferait mieux de se taire à cet égard.

Le premier ministre a adopté une position ferme au cours de l'entretien qu'il a eu la semaine dernière avec le président Delors et le premier ministre du Portugal. Nous accomplissons des progrès. Nous avons obtenu une bonne réaction du président Delors et du premier ministre du Portugal. Comme un arbre se juge à ses fruits, nous verrons ce qui arrivera dans les prochains mois. Mais on ne gagnera rien à proférer des insultes et des allégations non fondées du genre de celles que le député se permet à l'occasion.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, qui sait que des milliers de producteurs de la Saskatchewan ont été privés d'une couverture bancaire prévisible et individualisée en raison des changements unilatéraux apportés par le gouvernement de la Saskatchewan au régime universel. En fait, en ce moment même, les producteurs de la Saskatchewan se réunissent devant l'Assemblée législative à Regina pour protester contre ces changements unilatéraux.

Le ministre a-t-il consulté le gouvernement de la Saskatchewan? A-t-il incité cette province à rétablir le régime universel de 1991 ou, à tout le moins, à établir un programme semblable qui respecte les principes fondamentaux de ce régime, soit l'assurance individuelle et la prévisibilité?

Des voix: Règlement!

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je comprends pourquoi la question de mon collègue est délicate pour les députés du NPD.

Le député a raison. Les producteurs de la Saskatchewan veulent avoir un programme prévisible, un programme monnayable, un programme sur lequel ils puissent compter. C'est ça que leur a enlevé le nouveau gouvernement de la Saskatchewan.

J'ai proposé à la Saskatchewan que le gouvernement fédéral rétablisse le régime en cause et assume la totalité de sa part du financement. J'incite le gouvernement de la Saskatchewan à redonner aux agriculteurs de la province la prévisibilité, la monnayabilité, la certitude et la commodité que leur assurait le régime universel de 1991.